

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de la Protection Maternelle et Infantile et de la Santé Publique

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 DECEMBRE 2019
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA**

OBJET : Subventions de fonctionnement et d'équipement aux associations œuvrant dans le domaine sanitaire - exercice 2019 - 4ème répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la protection maternelle et infantile, l'enfance, la santé et la famille, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La participation du Département au fonctionnement et à l'investissement de onze organismes œuvrant dans le domaine sanitaire au titre de l'année 2019 est proposée selon le tableau de répartition joint au présent rapport.

Les organismes concernés sont les suivants : centre de culture ouvrière, Médecins du monde, centre dentaire de Marseille, Santé sud, Osiris, association pour la promotion et l'organisation du réseau de proximité Martigues/Port-de-Bouc, centre d'études et de recherche en éthique médicale, Histoire de filles, Compagnie après la pluie, Une lueur d'espérance et centre Ressource Marseille.

Les grandes thématiques de santé qui concernent ces associations sont :

- l'accès aux soins, la promotion de la santé et la prévention ;
- les maladies chroniques : soutien et accompagnement des malades et leurs aidants ;
- les soins de support en oncologie.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL